

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 76 (1931)
Heft: 9

Artikel: La Suisse et son armée dans la guerre mondiale 1914-1919
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341385>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Suisse et son armée dans la guerre mondiale 1914-1919.¹

Ce volume vient de paraître dans la « Collection de mémoires, études et documents pour servir à l'histoire de la guerre mondiale ». M. Henry Bordeaux, de l'Académie française, un frère du général, comme lui, un ami sincère de la Suisse en a écrit la préface. Savoyards, tous deux sont liés « à ce cher petit pays voisin », par des souvenirs et des amitiés d'enfance.

Le général Bordeaux connaît à fond notre pays. Jeune lieutenant au 13^e bataillon de chasseurs alpins, il s'intéressait déjà à l'histoire militaire de la Suisse, à son mode de recrutement, à sa composition, à ses manœuvres. « A travers une existence mouvementée, nous dit son frère, qui l'a conduit tour à tour en Algérie, puis à Madagascar, où il prit part à l'expédition du général Duchesne, où il reçut, tout jeune, la croix de la Légion d'honneur et le grade de capitaine, puis en Grèce où il fit partie, une première fois, de la mission militaire française ; passionné d'histoire, il ne cessa jamais de garder le contact avec nos voisins d'enfance, la Suisse et l'Italie. »

Sur le front de France, devant Arras, il est grièvement blessé, en mars 1915 ; en juin 1916, il commande la brigade qui garda le fort de Souville contre le plus puissant effort allemand pour s'emparer de Verdun. Trois fois blessé, il est à la tête d'une division, quand il est désigné comme chef de mission auprès de l'armée grecque, à la fin de 1917. En qualité de major-général de cette armée, il prépare son entrée en ligne en Macédoine, en 1918. Après la guerre, il a été commandant

¹ Général P. E. Bordeaux : « La Suisse et son armée dans la guerre mondiale 1914-1919. » Le succès fort encourageant d'une première édition vite épuisée, a engagé la maison Payot, Paris, à demander à l'auteur une seconde édition, considérablement augmentée, de son étude sur le rôle de notre armée pendant la grande guerre.

supérieur du secteur fortifié des Hautes et Basses Alpes. Tels sont les beaux états de service du vaillant soldat et du chef distingué qui a entrepris de faire connaître au public français le rôle modeste de l'armée suisse, pendant la grande tourmente.

D'emblée, le général Bordeaux pose en principe que *la Suisse a dû incontestablement son immunité et sa sécurité à sa préparation militaire, à la réputation de son armée, plus encore qu'au caractère rude et difficile de son territoire*. Cette déclaration d'un général français si exactement renseigné sur la tension internationale qui a précédé l'ouverture des hostilités, est, pour nous Suisses, précieuse à retenir. Elle vient, après d'autres semblables, détruire la thèse chère aux ennemis de notre armée qui s'obstinent à nier les faits, à proclamer l'absolue inutilité de notre défense nationale et affirment leur confiance aveugle dans la neutralité désarmée.

L'ignorance de l'histoire, ou son travestissement, sont devenus des dogmes pour les antimilitaristes. Il leur importe, en effet, de hâter le désarmement des Etats dits « bourgeois », pour assurer le triomphe de la révolution mondiale. Il faut avouer que la plupart des gouvernements européens facilitent singulièrement la tâche des destructeurs de la civilisation. L'histoire se venge cruellement, quand on prétend se passer de ses enseignements. « Qu'on le veuille ou non, les tourmentes, guerres, batailles, révolutions demeurent la charpente de l'histoire, et il est naturel que l'on rappelle au peuple ces souvenirs mémorables, car l'idée de patrie y est attachée, et aussi la notion reconfortante des épreuves traversées et des efforts accomplis ¹. »

L'étude du général Bordeaux a pour objet de faire connaître la situation militaire de la Suisse au milieu de l'Europe en guerre, ainsi que les raisons pour lesquelles notre pays n'a pas été entraîné dans le conflit. Ayant eu souvent l'occasion de constater combien la Suisse, son histoire, ses institutions sont peu connues, en France et ailleurs, l'auteur fait un exposé exact et impartial de la vie politique et militaire de la Suisse

¹ Général P. E. Bordeaux. « Emmanuel-Philibert et la bataille de Saint-Quentin. » (*Revue des études historiques*, Paris 1928.)

pendant les années tragiques où se jouait le sort de l'Europe. Il estime que ces faits méritent d'être examinés, qu'ils sont dignes de méditation et qu'ils comportent des enseignements. Nous nous plaignons à rendre hommage à sa conscience d'historien, et lui exprimons notre reconnaissance pour la sympathie constante qu'il montre à l'égard de notre pays.

Il s'est trouvé, chez nous, en 1914, beaucoup de citoyens qui auraient désiré voir la Suisse marcher aux côtés de la France, et qui se sont sentis humiliés de n'être que neutres et spectateurs de la lutte. Il est curieux de constater que les plus belliqueux d'alors sont, aujourd'hui, les pacifistes les plus exaltés. Ils pourraient puiser dans les pages que le général Bordeaux consacre à la mobilisation suisse, des motifs d'approuver, rétrospectivement, la ferme attitude du Conseil fédéral au moment du danger. Le 1^{er} août, le gouvernement fédéral prenait sur lui de décréter la mobilisation générale, trois jours avant la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France. « Il repoussait par conséquent toute idée d'inaction, il refoulait d'avance les sentiments qui auraient pu se faire jour dans une partie de la population, tendant à une simple protestation éventuelle et à s'incliner devant la force. Il acceptait la guerre, pour le lendemain, peut-être... avec toutes ses horreurs, ses ruines, ses deuils ; il acceptait d'y soumettre la nation suisse qui n'y était pour rien... *Le gouvernement fédéral prenait ainsi, pour affirmer la volonté de la Suisse de faire respecter son territoire par la force, une responsabilité dont il est peu d'exemples dans l'histoire. C'était de sa part une décision pleine de grandeur ; c'était un acte de dignité et de virilité nationale* » (page 19).

Le geste du Conseil fédéral a été aussi courageux, aussi fier que la réponse du roi des Belges à l'Allemagne. Il s'inspirait des mêmes sentiments et comportait les mêmes risques. Si nos frontières sont restées inviolées, c'est précisément parce que l'envahisseur savait qu'il devrait vaincre plus d'obstacles chez nous que du côté belge, et il n'y a là rien de déshonorant. Loin d'être un aveu de faiblesse et de pleutrerie, ainsi que certains fougueux adversaires de la neutralité l'affirmaient, l'attitude énergique du Conseil fédéral, appuyé sur

une armée prête à tous les sacrifices, a imposé le respect et ajouté une belle page à notre histoire.

Le peuple suisse ne s'est pas dérobé à ses devoirs, en août 1914 ; il a regardé la guerre en face. Le fléau s'est détourné de notre sol, et il fallait être insensé pour le regretter, même au nom du Droit et de la Justice. Car la Suisse, épargnée par la guerre, a mieux servi la cause de l'Europe meurtrie, que si elle eût été dévastée et foulée aux pieds. Le témoignage d'un combattant, d'un chef et d'un patriote français nous prouve, une fois de plus, que les Suisses qui ont, alors, douté de leur patrie, étaient des égarés ou des renégats.

Avant d'en arriver à la mobilisation d'août 1914, le général Bordeaux montre les maux incalculables, l'invasion, les humiliations, les ruines, causés à la Suisse par la neutralité désarmée, de 1798 à 1815. La régénération du pays coïncide avec la reconstitution de son armée sur une base solide. Depuis 1815, le sol suisse ne fut plus une seule fois touché par la guerre, parce qu'on savait, en Europe, la volonté du peuple, proclamée sans cesse, de faire respecter par la force l'inviolabilité de son territoire. L'impression que Guillaume II remporta de sa visite en Suisse, en 1912, confirma cette volonté de résistance.

La nomination du général Wille commentée avec une entière franchise et un tact parfait, donne occasion au général Bordeaux de décrire la personnalité, les antécédents et le caractère du commandant en chef de l'armée suisse. Il le fait sans parti pris, avec le désir visible de juger objectivement un homme pour lequel il a de l'estime et même de l'admiration, malgré les influences allemandes incontestables qui ont agi sur sa formation intellectuelle : « Ses méthodes, ses formes, ses attitudes, sa compétence militaire et guerrière, tout cela est allemand ; et certes, ceci est dit sans aucune marque de dédain de notre part. Nous voulons simplement souligner ici que la Suisse n'est pas une dans ses origines et dans ses traditions » (page 121). Ailleurs, il relève la conscience avec laquelle le général Wille se consacra tout entier à sa tâche difficile, il insiste sur sa capacité de travail, sur son patriotisme suisse au-dessus de tout soupçon. Il étudie avec soin son rapport à l'Assemblée fédérale et la qualifie d'œuvre courageuse. Il a, pourtant,

quelques mots sévères, en pensant à l'attitude du général, dans certaines circonstances, qu'un Français peut difficilement oublier. Il explique cette attitude par son éducation plus allemande que suisse et par des influences de famille.

Il rend hommage, aussi, aux capacités du colonel-commandant de corps Sprecher von Bernegg : « caractère ferme et sûr, peu soucieux de popularité, fidèle à ses convictions politiques et religieuses, doué d'une puissance de travail exceptionnelle, serviteur ardent de sa patrie, animateur et metteur en œuvre de premier ordre. » Cet éloge du chef d'état-major est complété par un croquis d'une ressemblance parfaite : « Châtelain et grand seigneur, très digne, plein de distinction dans sa haute, droite et maigre silhouette de reître, il appelait l'attention et inspirait le respect » (pages 26 et 30).

Le chapitre II s'achève par la mobilisation et la concentration de l'armée, qui s'accomplirent selon le plan du colonel Sprecher, rapidement et sans mécomptes, au milieu d'une bonne volonté générale. Le général Bordeaux reconnaît que toutes les mesures prises étaient logiques et bien comprises. L'armée d'opération pouvait couvrir aussi bien la frontière du côté du Rhin que du côté du Jura, mais le Jura resta dégarni de troupes, tandis que le Rhin, de Bâle à Constance, fut constamment surveillé. Le point névralgique était le saillant de Porrentruy. Les travaux de fortification prévus furent immédiatement entrepris.

Au chapitre suivant l'auteur présente à ses lecteurs l'armée fédérale, résume son histoire, analyse ses traditions cantonales, et montre l'heureux effet du fédéralisme sur le sentiment national suisse. Il constate que la tradition guerrière tient la plus grande place dans ce sentiment. C'est par le service militaire étranger, où le soldat suisse s'acquiert une renommée magnifique, que, même au temps de sa décadence, le Corps helvétique mérita encore le respect de l'Europe. Les deux millions de Suisses qui ont servi et combattu hors de nos frontières ont travaillé à la formation de notre unité nationale. « *On peut dire que le soldat suisse a incarné pendant des siècles l'honneur militaire, le courage individuel, la cohésion du rang, la discipline collective. Il a incarné aussi la fidélité au serment ;*

et celle-ci n'eut pas de limites. » (page 37). C'est là qu'il faut chercher le secret de la valeur actuelle de notre armée, ainsi que dans l'idée que le service militaire n'est pas seulement un *devoir* mais un *droit*, le signe même de la liberté. Ce n'est pas en vain que les régiments aux uniformes rouges ont prodigué leur sang pour des causes qui n'étaient pas les leurs, ils ont laissé à l'armée de la Suisse démocratique de grands souvenirs et de nobles exemples.

Après avoir décrit les transformations successives et la centralisation progressive de l'armée fédérale, le général Bordeaux en arrive à l'organisation actuelle, et à l'esprit qui animait les troupes et les chefs à la veille de la grande guerre. « Il y a, dans l'armée suisse, un esprit de canton, renforçant l'esprit de corps et, au-dessus, un esprit national commun à tous et également solide. » (p. 46). C'est là une définition très juste.

Puis, nous assistons à la vie de l'armée mobilisée, aux difficultés de toutes sortes qui surgirent, aux incidents qui ont agité l'opinion, à l'alerte de 1917, et à la mission du général Weygand, à Berne, pour régler la coopération franco-suisse devant une menace allemande. L'affaire dite « des deux colonels », l'affaire Hoffmann, sont traitées avec une largeur d'esprit et une hauteur de vues qu'on chercherait en vain dans bien des journaux suisses, alors que la passion aveugle déformait les moindres faits, et creusait un fossé entre les deux parties du pays. L'armée est toujours restée en dehors et au-dessus de ces basses agitations. L'auteur insiste aussi sur le bon sens populaire, en Suisse allemande comme en Suisse romande, qui n'a pas voulu se laisser égarer par les politiciens. Il rend hommage à la vigoureuse personnalité du colonel divisionnaire de Loys, et fait justice des légendes mises en circulation par la malveillance.

Tout un chapitre est consacré aux difficultés intérieures et à l'agitation socialiste tendant à désorganiser l'armée, et à préparer, avec l'aide d'agents étrangers, des troubles révolutionnaires.

L'instruction des troupes fait l'objet de remarques intéressantes et d'observations qui dénotent une connaissance

sérieuse de nos milices, des défauts et des mérites de notre système.

La place nous manque pour rendre compte, comme nous le voudrions, des chapitres consacrés au rôle diplomatique de la Suisse, à l'internement des prisonniers de guerre, aux œuvres d'hospitalisation, de rapatriement, d'assistance, au transport des évacués civils. Il cite des chiffres éloquentes et des traits d'humanité et de charité, et exprime sa gratitude au pays tout entier.

Enfin, les questions soulevées par le traité de Versailles sont abordées avec la modération et l'impartialité habituelles de l'auteur. Il examine l'article 435 relatif à la zone neutralisée de la Haute-Savoie, ainsi qu'aux zones franches. Cette question irritante des zones, il la juge en Savoyard, désireux de voir intervenir un arrangement aussitôt que possible. Quant à la situation militaire de la Suisse dans la Société des Nations, il est d'avis que la Déclaration de Londres, du 13 février 1920, constitue logiquement un engagement international, par lequel la Suisse est tenue d'entretenir une force militaire suffisante pour protéger sa neutralité et l'inviolabilité de son territoire. Il est ainsi d'accord avec le colonel Feyler qu'il cite avec éloges, à plusieurs reprises.

Comme conclusion, le général Bordeaux passe en revue les mesures prises par l'autorité militaire pour renforcer la valeur de l'armée, en tenant compte des expériences de la guerre. « Depuis l'année 1920, aucune armée, proportions gardées, n'a mobilisé autant de cadres et de troupes pour des périodes d'instruction ou de manœuvres, que l'armée suisse. Vainement les socialistes ont repris leur action. Vainement une vague de pacifisme, de provenance religieuse évangélique, et de forme souvent antimilitariste et persévérante, a déferlé sur le pays. Le peuple a répondu, en 1922, par un referendum où il se prononçait, à une majorité écrasante, contre la suppression de la justice militaire, et le gouvernement, en 1925, en prenant des mesures pour élever les effectifs de l'armée de campagne. Chaque année, la Suisse mobilise 170 000 hommes dont 25 000 recrues et 145 000 hommes pour les cours de répétition et les manœuvres. Et ce devoir est partout accepté.

Loin de l'avoir rendu antipathique, la dernière guerre en a renforcé la notion. » (p. 186-187).

La volonté d'être toujours respecté, quoi qu'il advienne, est à la base de ce devoir. Les populations s'intéressent, plus encore qu'autrefois, aux grandes manœuvres. Aux revues finales, on voit affluer plus de 50 000 spectateurs. La réorganisation de l'armée est à l'étude ; le gouvernement fédéral est pénétré de clairvoyance et d'un jugement sûr. L'auteur s'incline aussi devant le dévouement et la valeur du corps des instructeurs, qui a recueilli la pensée et les convictions des créateurs de l'armée de 1914 : Isler, Wille, Sprecher, Audéoud, Schiessle, Weber, de Loys, successeurs, eux-mêmes, de Jomini, de Dufour, de Lecomte.

En France, on a de la peine à comprendre que la Suisse allemande ne soit pas directement sous l'influence allemande. Le général Bordeaux prouve l'erreur profonde de ce raisonnement superficiel. Les cantons alémaniques sont séparés de l'Allemagne par leurs dialectes, par leurs coutumes et par une lutte séculaire contre l'Empire. Berne est une ville plus bourguignonne qu'allemande. La pluralité des langues n'a nullement créé une pluralité des nationalités.

En résumé, l'ouvrage dont nous ne pouvons donner qu'une faible idée laisse une impression de réconfort. On a dit qu'il était une œuvre d'apaisement national, et cela est vrai. Il fallait qu'un étranger, un ami, vienne retracer, à grands traits, une période de notre histoire dont beaucoup d'entre nous n'avaient vu que les ombres. Nous pouvons retenir ce jugement « Le peuple suisse a bien supporté la longue épreuve de la dernière guerre. Et ce fut un bonheur pour lui de se convaincre qu'il avait dû sa protection à sa préparation militaire, bien connue au dehors. » (p. 191).

Il reste à citer une page dans laquelle le général Bordeaux rappelle, avec émotion, le souvenir des 12 000 volontaires suisses qui ont servi à la Légion étrangère, de 1914 à 1919. « Près de 9000 d'entre eux sont tombés dans nos rangs, tués ou blessés par le feu de l'ennemi, ou atteints de graves maladies. Aux uns et aux autres est allée toute notre reconnaissance. Plusieurs milliers sont morts. Ce souvenir est pour nous un

lien d'amitié avec leur pays, plus puissant encore que tous les autres. Peut-être n'auront-ils pas leur monument dans leur propre patrie ; mais nous sommes certains que, parmi leurs concitoyens, leur souvenir sera conservé comme un souvenir de fierté, car ils sont morts victimes volontaires de leur générosité et de leur dévouement à une cause juste. » Nous pouvons ajouter que ces volontaires nous ont rendu un immense service : ils ont prouvé que le soldat suisse n'avait rien perdu des qualités qui l'ont rendu célèbre dans l'histoire.

Le livre du général Bordeaux est un beau témoignage rendu à notre armée et à ses chefs. Il sera lu avec fruit, avec reconnaissance, par tous ceux qui ont vécu ces événements, et aussi par la génération d'après guerre qui a le devoir de s'instruire, afin de faire son profit des leçons du passé et de corriger les fautes de ses aînés.

Et nous fermerons ce livre de bonne foi sur cette pensée bienveillante de l'auteur : « Nous avons été guidé par des sentiments d'amitié ancienne et profonde pour la Suisse et pour son armée. Puissions-nous les avoir fait partager au lecteur et avoir, en tous cas, établi sans discussion possible que le peuple suisse s'est montré, à tous égards et au même degré qu'autrefois, digne de toute l'estime des contemporains. »

V.

